

RAPPORT ANNUEL 2023/2024

# RELEVER

# LA

# BARRE



RÉSEAU  
JURIDIQUE  
VIH



HIV  
LEGAL  
NETWORK

## PERSONNEL (2023-2024)

**Aisha Assan-Lebbe**  
ADJOINTE DU SOUTIEN AUX PROGRAMMES

**Anne-Rachelle Boulanger**  
ANALYSTE DES POLITIQUES

**Janet Butler-McPhee**  
CODIRECTRICE GÉNÉRALE

**André Capretti**  
ANALYSTE DES POLITIQUES

**Sandra Ka Hon Chu**  
CODIRECTRICE GÉNÉRALE

**Alexander Da Costa-Furtado**  
ARCHIVISTE NUMÉRIQUE

**Dylan DeMarsh**  
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS  
NUMÉRIQUES ET STRATÉGIQUES

**Richard Elliott**  
CONSULTANT

**Mikhail Golichenko**  
ANALYSTE PRINCIPAL DES POLITIQUES

**Terry Gould**  
GESTIONNAIRE DU SOUTIEN AUX PROGRAMMES

**Cécile Kazatchkine**  
ANALYSTE PRINCIPALE DES POLITIQUES

**Megan Long**  
GESTIONNAIRE DES COMMUNICATIONS  
STRATÉGIQUES

**Doriana Schiavi**  
GESTIONNAIRE DES FINANCES

**Zinat Sultana**  
ADJOINTE DU SOUTIEN AUX  
PROGRAMMES (JUSQU'EN JUIN 2023)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (2023-2024)

**Jeansil Bruyère**  
TRÉSORIER

**Y.Y. Chen**  
VICE-PRÉSIDENT

**Meenakshi Mannoe**  
SECRÉTAIRE

**Valerie Nicholson** (JUSQU'EN OCTOBRE 2023)

**Tiffany O'Donnell**

**Shakir Rahim**

**Rai Reece**  
PRÉSIDENT

**Julie Shugarman** (JUSQU'EN JANVIER 2024)

**Emily van der Meulen**

**thom vernon**

**Barhet Woldemariam**

## AUTRES CRÉDITS

**Jean Dussault**  
TRADUCTION

**Ryan White, R.G.D.**  
GRAPHISME

# CONTENU

P. 3

**Chers amis et chères amies : Une lettre du président du conseil d'administration et des codirecteurs exécutifs**

P. 4

**La force du nombre**

P. 12

**Connexion, soins, communauté**

P. 6

**VHC : une feuille de route pour les droits humains**

P. 13

**Première conférence VIH et droits humains en Tunisie**

P. 7

**Changer les mentalités pour modifier le Code criminel**

P. 14

**Une loi-modèle établit des normes pour les droits en EEAC**

P. 8

**Un tribunal de la Jamaïque bloque la contestation fondée sur les droits humains**

P. 15

**Prendre le parti de la réduction des méfaits au Canada**

P. 9

**Victoire en Dominique!**

P. 16

**Nécessité d'une réduction des méfaits à faible barrière dans les refuges**

P. 10

**Contestation du critère du « fardeau excessif »**

P. 18

**Merci à nos bailleurs de fonds**

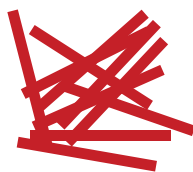
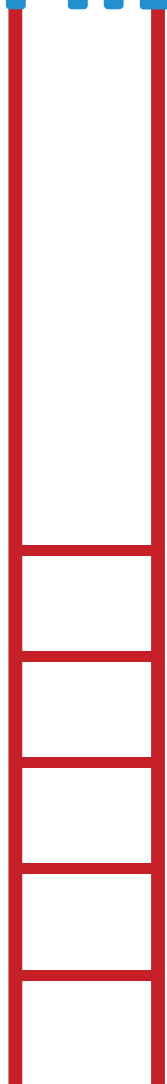
P. 11

**Défense des droits des travailleuse(-eur)s du sexe en cour**

P. 19

**Aperçu des financier**

# CHERS AMIS ET CHÈRES AMIES,



## ← Une lettre du président du conseil d'administration et des codirecteurs exécutifs

**L**e Réseau juridique VIH est maintenant dans sa 32<sup>e</sup> année d'existence et nous avons établi tout au long de cette période des normes et des attentes plus élevées — pour nous-mêmes et pour les responsables des politiques et les décideur(-euse)s du monde entier. Lorsqu'il s'agit de la réalisation des droits humains pour tous et toutes, y compris les personnes vivant avec le VIH et celles qui sont prises dans une toile carcérale sans merci, nous ne sommes pas prêt-es à baisser les bras. Nous continuerons à contester ces injustices, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter de faire avancer les droits et de transformer des vies, au Canada et ailleurs.

**Cette année, notre thème « Relever la barre » nous semble tout à fait approprié. Pour les personnes vivant avec le VIH, la démarche visant à traduire la science en justice a fait changer des conversations essentielles : nous savons que la criminalisation est une erreur et qu'une réforme de la loi est nécessaire, et nos dirigeant-es le savent aussi.** Pour les personnes 2ELGBTQ+, l'idée de n'accepter rien de moins que l'ensemble complet de leurs droits humains et de vivre leur vie en toute authenticité est de plus en plus mise en valeur et les victoires dans les tribunaux, y compris notre récente victoire en Dominique, reflètent cette nouvelle réalité. Pour les personnes qui utilisent des drogues, y compris celles qui sont en prison, des programmes nouveaux et inédits ont été mis en place et, bien qu'ils n'aillent pas assez loin, ils nous montrent des moyens de protéger la santé et de démanteler les systèmes punitifs qui sont enlisés dans notre passé honteux de prohibition. Pour les immigrant-es au Canada qui vivent avec le VIH, il n'y a pas de retour possible aux politiques néfastes et discriminatoires que nous avons combattues avec acharnement, avec un succès considérable l'année dernière, et le Canada doit être aussi accueillant qu'il affirme l'être. Malgré des jugements démoralisants rendus par des tribunaux au cours de l'année écoulée, le mouvement mené par les travailleuse(-eur)s du sexe pour la décriminalisation reste fort, en s'appuyant sur la reconnaissance que cet enjeu est primordial leur cause. Ce ne sont là que quelques-unes des barres que nous avons continué à relever, et qui ne doivent jamais être abaissées.

**Notre bien-aimé collègue et ancien président du conseil d'administration, Ron Rosenes, aurait certainement été d'accord. Il aimait la vie et les gens qui la défendaient avec grâce, au sein de notre secteur, en se faisant mentor tout au long de son parcours auprès de nombreuses personnes, dont Janet et Sandra.** Il avait les plus grandes attentes pour ses semblables et nous rendait tou-te-s meilleur-es. Ron est décédé en octobre et nous dédions ce rapport annuel à sa mémoire, qui est un véritable trésor. Nous nous engageons à nouveau à relever la barre, en son honneur.

Pour nous, cela signifie que nous ne pouvons tout simplement pas accepter de revenir en arrière et que nous ne le ferons pas. Les progrès réalisés sur de nombreux fronts humains représentent désormais le nouveau strict minimum, et nous avons l'intention de préserver ces gains et de constamment les poursuivre, avec nos partenaires et nos sympathisant-es. Nous vous remercions de nous accompagner sur ce chemin vers la santé et la justice pour toutes et tous.

Dans la solidarité,

**Rai Reece**, Président du conseil d'administration

**Sandra Ka Hon Chu**, Codirectrice générale

**Janet Butler-McPhee**, Codirectrice générale



## Une célébration mondiale

après l'annulation, par la High Court of Justice de la Dominique, de deux articles de la *Sexual Offences Act* qui criminalisaient l'intimité entre personnes de même sexe.



## Neuf personnes ont partagé leur expérience

vécue sur le VIH et le droit pénal dans une vidéo à l'intention des communautés africaines, caraïbéennes et noires.



## 87 organismes ont signé une lettre ouverte

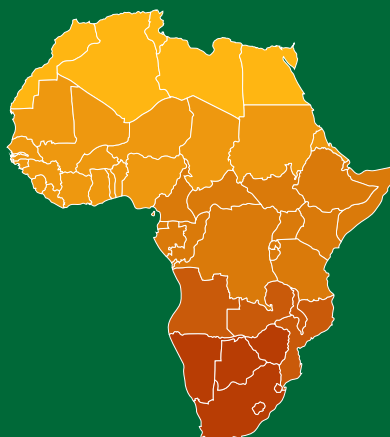
demandant au Gouvernement du Canada de renoncer au traitement forcé et d'abroger les lois punitives sur les drogues.

# LA FORCE DU NOMBRE



**15 296 abonnés-es**  
à nos médias sociaux.

**8 547 abonnés-es**  
aux *Nouvelles du Réseau juridique*.



**50 000 \$ versés au Réseau juridique par le donateur de premier plan Andrew Beckerman**

en contrepartie des autres dons reçus en réponse au Défi de Charlie.

## Six entrevues avec des médias

médias concernant l'urgente nécessité de mettre à l'échelle les mesures de réduction des méfaits dans les prisons du Canada.



## 10 publications

sur la criminalisation du VIH et les politiques sur les drogues, y compris des mémoires à l'intention de gouvernements ou d'agences de l'ONU.



## Neuf langues

dans lesquelles des ressources du Réseau juridique ont été publiées — anishinaabe, arabe, anglais, français, inuktitut, mi'kmawi'simk, cri des Plaines, russe et swahili.



## 12 refuges pour femmes violentées ont participé

à une table ronde afin de partager de l'information sur leurs pratiques à faible barrière pour la réduction des méfaits.



## 10 webinaires

sur la criminalisation du VIH et de l'utilisation de drogues, à l'intention de personnes qui vivent en Europe de l'Est et Asie centrale.



## Huit affaires en justice, y compris des contestations constitutionnelles

des lois canadiennes sur le travail du sexe et de politiques d'immigration, de même que des lois coloniales homophobes de la Jamaïque et de la Dominique.



En exposant clairement les problèmes existants et les moyens de les résoudre, *Le droit aux soins* présente une feuille de route que les décideurs et décideuses doivent suivre. Notre travail a relevé la barre des droits humains pour les personnes vivant avec le VIH et nous continuons dans la même voie pour les personnes vivant avec le VHC et affectées de façon disproportionnée par celui-ci.



PHOTO CI-DESSUS : Action hépatites Canada

# VHC : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES DROITS HUMAINS

L'infection au virus de l'hépatite C (VHC) — comme le VIH — est une infection transmissible par le sang qui se nourrit d'inégalités, de stigmatisation et de discrimination. Et, comme le VIH, elle touche de manière disproportionnée des communautés marginalisées, notamment les personnes 2ELGBTQ+, les personnes qui utilisent des drogues, les peuples autochtones, les détenu-es et les immigrant-es de pays où le taux d'infection par le VHC est élevé. De plus, le VHC est courant en co-infection avec le VIH.

Nous savons par expérience que les actions de sensibilisation sont efficaces. Nous avons vu ce que nous pouvons accomplir en nous unissant : de mauvaises politiques sont modifiées et cela améliore des vies. Nous avons fait de grands progrès dans la lutte contre le VIH (même s'il reste bien sûr beaucoup à faire) et nous savons que nous pouvons avoir le même impact sur le VHC.

À cette fin, nous avons renforcé cette année nos liens avec Action hépatites Canada, en partageant notre stratégie et en renforçant nos objectifs communs en matière de plaidoyer. Dans le cadre de ce travail, nous avons publié [\*Le droit aux soins : l'hépatite C parmi les populations prioritaires au Canada\*](#), un nouveau rapport qui aborde les changements juridiques et de politiques nécessaires pour éviter de nouvelles infections par le VHC. Tout comme nous l'avons fait pour le VIH au fil des ans, nous misons sur la perspective des droits humains pour examiner les obstacles à la prévention, au traitement et aux soins pour les personnes vivant avec le VHC — de l'absence de politiques sensées jusqu'à l'insuffisance des services de réduction des méfaits pour les personnes qui s'injectent des drogues, en passant par l'iniquité des soins de santé dans le système carcéral et pour les personnes autochtones.

# CHANGER

# LES MENTALITÉS

## POUR MODIFIER LE CODE CRIMINEL

**N**ous ne pouvons pas parler de « relever la barre » pour les droits humains dans notre travail sans aborder la nécessité de réformer le droit relatif au VIH. Il s'agit d'un pilier essentiel de notre travail depuis nos tout débuts, et nous avons réalisé de grands progrès à ce chapitre au fil des ans.

La récente année n'a pas dérogé à la règle. Notre lobbying intense auprès du gouvernement et notre collaboration avec la Coalition canadienne pour réformer la criminalisation du VIH (CCRCV) ont permis de continuer les progrès, même face à l'inaction politique.

Pour changer les lois, il faut d'abord changer les esprits. Parfois, le meilleur moyen de faire évoluer les mentalités est la communication directe et personnelle. C'est l'une des voies que nous avons empruntées cette année pour faire pression sur le gouvernement fédéral. Avec la CCRCV, nous avons rencontré à plusieurs reprises Justice Canada, y compris le nouveau ministre fédéral de la Justice, au cours de l'année, et nous avons présenté encore une fois [nos recommandations](#).

Changer les mentalités concerne également la perception publique de la criminalisation du VIH — une réforme législative est désespérément nécessaire, mais nous devons également lutter contre la stigmatisation et les préjugés qui permettent

à cette injustice de perdurer. Cette année, avec l'aide de l'Elizabeth Taylor AIDS Foundation, la CCRCV a organisé la première journée « Le VIH n'est pas un crime » au Canada et nous avons affirmé notre message : les personnes vivant avec le VIH méritent mieux. Obtenir la coopération des principaux médias est un autre levier pour joindre un public plus large et faire connaître les raisons pour lesquelles une réforme du droit est un enjeu de droits humains si essentiel. Nous y sommes parvenu-es l'an dernier grâce à un important effort de sensibilisation des médias, qui a abouti à la publication d'un article de fond dans le [Globe and Mail](#) présentant des récits de personnes qui ont été criminalisées ainsi que les points de vue juridiques d'André Capretti, analyste des politiques au Réseau juridique, et de Richard Elliott, notre ancien directeur général. Comme le dit André dans l'article, « les scientifiques affirment depuis de nombreuses années qu'indétectable égale intransmissible. Mais il faut beaucoup de temps pour que cela s'intègre dans la conscience du public, y compris au niveau des procureurs, de la police et des individus ».

**Le gouvernement canadien n'a pas encore agi concrètement pour mettre fin à cette injustice en réformant le Code criminel, mais nous avons espoir qu'il ne faudra pas attendre beaucoup plus longtemps avant que la barre soit véritablement relevée pour toutes les personnes vivant avec le VIH au Canada.**



**PICTURED CI-DESSUS :**

Nous avons passé une journée extraordinaire en février 2024 avec l'équipe de Nabaga Media pour produire une vidéo sur la criminalisation du VIH pour les communautés ACB en partenariat CACVO, APAA, Black CAP et HALCO.

# JAMAÏQUE

## BLOQUE LA CONTESTATION FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS

Il y a neuf ans, Maurice Tomlinson lançait une contestation constitutionnelle en Jamaïque avec l'appui du Réseau juridique VIH, dans l'espoir de voir annuler les lois homophobes qui criminalisent les relations consensuelles entre personnes de même sexe dans ce pays. Convaincu que ces lois qui portent atteinte aux droits humains de toutes les personnes LGBTQ+ vivant en Jamaïque devaient être abrogées, il a fait cette démarche à ses dépens et en toute conscience qu'il ne pourrait jamais retourner facilement dans son pays natal.

La contestation a reçu un coup potentiellement fatal en octobre 2023, lorsque la Cour suprême de la Jamaïque a

déterminé que la « clause de sauvegarde », une obscure disposition technique de la Constitution, l'empêchait de se pencher sur la constitutionnalité des trois articles de l'*Offences Against the Person Act* (« Loi sur les infractions contre la personne ») qui criminalisent l'intimité entre personnes de même sexe.

Cela aurait pu être la fin de la contestation, laissant les personnes LGBTQ+ en Jamaïque toujours vulnérables aux poursuites et à la criminalisation – et laissant la Jamaïque à la traîne alors que d'autres pays des Caraïbes abrogent leurs propres lois homophobes. Mais en décembre, Maurice a courageusement décidé de faire appel de cette horrible décision.

La décision de Maurice de porter l'affaire devant la Cour d'appel de la Jamaïque signifie que les générations futures de Jamaïcain-es LGBTQ+ pourraient vivre dans une société qui ne criminalise plus leur intimité et qui leur permet d'être eux/elles-mêmes sans crainte d'emprisonnement ou d'amendes. La barre a été placée plus haut à la Barbade, à Trinidad-et-Tobago, à Antigua-et-Barbuda, à Saint-Kitts-et-Nevis et, plus récemment, à la Dominique. Il est temps que la Jamaïque rejoigne ses voisins des Caraïbes en respectant enfin les droits fondamentaux des personnes LGBTQ+ et en abrogeant ses lois homophobes.

### PHOTO CI-DESSOUS :

Maurice Tomlinson avec les animateurs de The Social. Maurice a participé à l'émission The Social le 24 mai 2023 pour discuter de la contestation constitutionnelle des lois homophobes en Jamaïque.



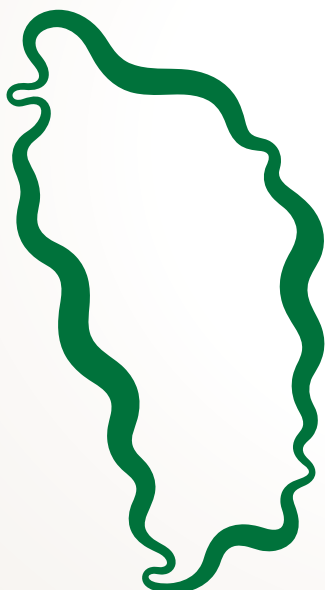




**PHOTO CI-DESSUS :**

Daryl Philips, fondateur de Minority Rights Dominica, Jeansil Bruyère, membre du conseil d'administration du Réseau juridique VIH, et Maurice Tomlinson, consultant du Réseau juridique VIH, à Toronto, en 2024.

# VICTOIRE EN DOMINIQUE!



**E**n contraste frappant avec la décision dévastatrice en Jamaïque, [la contestation constitutionnelle en Dominique s'est soldée par une victoire](#) en avril 2024. Dans cette affaire, le gouvernement de la Dominique a admis que de nombreux articles contestés de sa *Sexual Offences Act* (« Loi sur les infractions sexuelles ») étaient en fait inconstitutionnels et ne pouvaient être raisonnablement justifiés dans une société démocratique. Ces articles ont donc été annulés par la Haute Cour de justice, libérant ainsi les personnes LGBTQ+ de la Dominique de la menace de poursuites qui pesait sur elles depuis l'adoption de la loi en 1873, sous le régime colonial britannique.

Le Réseau juridique VIH, [aux côtés de son partenaire expert local Minority Rights Dominica \(MiRiDom\)](#), avait soutenu cette affaire depuis ses débuts en 2019. La contestation a été intentée par un homme gai qui doit garder l'anonymat, pour sa propre protection. Les lois ne peuvent plus servir à justifier la violence ou la persécution homophobe, mais il reste encore beaucoup à faire pour contrer la stigmatisation et la discrimination auxquelles est confrontée la communauté LGBTQ+ en Dominique et pour s'assurer que toutes les personnes peuvent vivre librement et en sécurité. La reconnaissance juridique est un strict minimum — nous ne cesserons pas nos efforts tant que l'acceptation sociale ne sera pas plus répandue et que les personnes LGBTQ+ ne connaîtront pas la véritable liberté d'être qui elles sont.



# Contestation du critère du

# « FARDEAU EXCESSIF »

En février 2024, un homme vivant avec le VIH, représenté par le Battista Migration Law Group, et le Réseau juridique VIH ont intenté [une contestation de la constitutionnalité du régime canadien du « fardeau excessif »](#).

En vertu de ce régime, le gouvernement prend en compte [le coût prévu des soins de santé](#) pour les personnes souhaitant immigrer au Canada et il peut leur refuser le statut s'il estime que leurs besoins coûteraient au-delà d'un certain montant établi annuellement. Ce critère est en son essence discriminatoire et stigmatisant envers les personnes vivant avec certaines affections — y compris les infections à VIH et à VHC. La personne doit démontrer au Canada qu'elle ne constituera pas un fardeau économique, sans quoi sa demande d'immigration sera rejetée. Le régime réduit la personne à la seule considération de ses coûts de santé, omettant les contributions nombreuses et variées, tant financières que sociales, qu'elle lui a apportées et/ou lui apportera.

**D'ailleurs, le ministre canadien de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté en poste en 2018 l'a même reconnu lorsqu'il a promis de révoquer ce régime en affirmant qu'il « ne cadre plus avec les valeurs de notre pays en ce qui concerne l'inclusion des personnes handicapées dans la société canadienne ». Or aucune action n'a encore été entreprise sur ce front, ce qui rend notre contestation juridique nécessaire. Il est grand temps de respecter et de protéger la dignité des personnes vivant avec un handicap ou un problème de santé.**

Bien que l'affaire ne soit pas encore résolue, elle a déjà eu un effet utile en attirant l'attention des médias sur ce problème négligé. Anne-Rachelle Boulanger, analyste des politiques au Réseau juridique, a été en entrevue avec la [CBC](#) et le [Toronto Star](#) et cette couverture médiatique a été positive. Nous ne pouvons qu'espérer que cette affaire pousse le gouvernement canadien à prendre enfin les mesures qui s'imposent et à tenir sa promesse d'il y a plusieurs années : éliminer cet obstacle discriminatoire à l'immigration.



# DÉFENSE DES DROITS DES TRAVAILLEUSE(-EUR)S DU SEXE EN COUR

**Nous savons qu'il faudra encore plus de travail et de plaider pour faire tomber les barrières, les mythes et les stéréotypes qui persistent pour les travailleuse(-eur)s du sexe, dans le système judiciaire.**

La Cour supérieure de l'Ontario a rejeté, en octobre 2023, [la contestation de la Charte déposée par l'Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail sexuel](#), ce qui est profondément décevant. Lancée pour la première fois en 2021, la contestation de l'Alliance affirmait que la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* était inconstitutionnelle parce qu'elle violait des droits humains des travailleuse(-eur)s du sexe, notamment les droits à la sécurité, à la liberté, à l'autonomie corporelle et à l'égalité.

Malgré toutes les preuves présentées par l'Alliance (dont le Réseau juridique est un membre fondateur), la Cour s'est fortement appuyée sur les témoignages des forces de l'ordre et a rejeté les preuves montrant que la criminalisation nuit aux travailleuse(-eur)s du sexe, invoquant un manque de « preuves empiriques ».

Cette décision est erronée et dévastatrice, mais nous nous attendions à une bataille difficile. Nous savons qu'il faudra encore plus de travail et de plaider pour faire tomber les barrières, les mythes et les stéréotypes qui persistent pour les travailleuse(-eur)s du sexe, dans le système judiciaire. Mais nous sommes convaincu-es que nous y parviendrons. Ce revers n'est pas la fin de la démarche et nous sommes prêt-es à mener le combat jusqu'à la Cour suprême du Canada. Nous continuerons à travailler avec l'Alliance pour faire en sorte que les droits des travailleuse(-eur)s du sexe soient respectés et que leur travail ne soit plus criminalisé. Il s'agit de convictions fondamentales du Réseau juridique et nous ne nous arrêterons pas tant que les droits des travailleuse(-eur)s du sexe ne seront pas respectés.

# CONNEXION

## SOINS COMMUNAUTÉ

UN RAPPORT SANS PRÉCÉDENT POUR LES PERSONNES GBTQ2 QUI UTILISENT DES DROGUES



Après des consultations et des recherches approfondies, notre tout premier rapport sur l'utilisation de substances dans la communauté GBT2Q, intitulé *Connexion, soins, communauté*, a paru au début de l'année 2024. Rédigé par Richard Elliott, consultant du Réseau juridique et ancien directeur général, ce rapport met en lumière la relation entre l'utilisation de substances et les liens de communauté entre hommes gais, bisexuels et autres hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (GBHRSH). S'appuyant sur des entretiens avec des personnes queers travaillant dans le domaine de la réduction des méfaits, le rapport sommaire examine le rôle de l'utilisation de substances dans certaines rencontres sexuelles et les défis particuliers que pose l'accès à un soutien en cas de consommation problématique lorsqu'on est GBHRSH.

En parallèle au rapport sommaire, nous avons conçu un programme d'action qui présente près de 30 recommandations essentielles pour améliorer la situation dans ce domaine. Qu'il s'agisse d'augmenter le financement des soins de santé des personnes GBT2Q qui utilisent des drogues, de rendre les services plus accessibles, de lutter contre la stigmatisation ou d'adopter des réformes législatives, notre programme d'action montre clairement qu'il est possible d'établir une nouvelle norme. Nous savons ce qui doit être fait pour que les personnes GBT2Q qui consomment des drogues soient en bonne santé et soutenues, et que leurs droits humains soient respectés. Le moment est venu de relever la barre et de mettre en application ces normes fondées sur des données probantes, pour des personnes qui ne figurent pas au premier plan du mouvement entourant les politiques sur les drogues.

PREMIÈRE  
CONFÉRENCE

# VIH ET DROITS HUMAINS EN TUNISIA



**PHOTO CI-DESSUS :**

Cécile Kazatchkine, analyste principale des politiques du Réseau juridique VIH, avec nos partenaires du Fonds mondial.

**L**orsque les droits humains sont attaqués, il est difficile mais essentiel de veiller à leur présence centrale dans la réponse au VIH. Nous avons soutenu Avocats sans frontières dans la poursuite de cet objectif, en décembre dernier, en organisant la première conférence nationale sur le VIH et les droits humains en Tunisie.

Axée sur les droits des populations clés, la conférence a réuni des acteur(-trice)s clés et des expert-es de plusieurs disciplines — notamment des avocat-es, des membres de la communauté, des professionnel-les de la santé et des universitaires. Les trois objectifs étaient abordés dans la perspective des droits humains : favoriser une approche collaborative de la lutte contre les inégalités, renforcer le leadership des communautés et cerner les axes de plaidoyer essentiels pour rehausser la réponse au VIH.

Le Réseau juridique VIH, en collaboration avec un consultant local, fournit une assistance technique en rapport avec les programmes de droits humains du Fonds mondial en Tunisie. Nous avons saisi l'occasion d'assister à cette conférence et avons présenté un exposé sur l'utilisation des connaissances scientifiques dans les efforts pour contrer la criminalisation de l'exposition au VIH et de sa transmission. Ce levier a été utilisé avec succès au Canada et ailleurs dans le monde pour susciter des changements d'attitudes et, dans certains cas, des modifications à des lois malavisées qui reposaient sur des croyances dépassées à propos de la transmission du VIH — ce qui démontre la force des partenariats de collaboration entre scientifiques et militant-es de la communauté. Bien qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, des conférences comme celle-ci contribuent à relever la barre pour tous et toutes.

# UNE LOI-MODÈLE

## ÉTABLIT DES NORMES POUR LES DROITS EN EEAC

Les lois sur les drogues dans la région de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale (EEAC) comptent parmi les plus restrictives au monde. Ces lois accentuent la stigmatisation, encouragent un traitement sévère de la part des forces de l'ordre et alimentent la transmission du VIH en érigeant des obstacles aux mesures de réduction des méfaits.

**Nous savons ce qu'il faut faire pour assurer la protection des droits humains des personnes qui utilisent des drogues dans cette région. En collaboration avec l'Eurasian Harm Reduction Association et une panoplie de militant-es à l'échelle nationale et régionale, nous avons élaboré une loi type qui établit clairement quels changements sont à apporter, et qui fournit aux législateur(-trice)s de la région un modèle sur lequel s'appuyer.**

La mise en œuvre de ces changements ne sera pas facile, mais la loi modèle offre un cadre juridique concis aux juristes régionaux, aux acteurs étatiques et à la société civile pour faire valoir la nécessité de réformes sensées. Nous continuerons à travailler sans relâche jusqu'à ce que ces réformes soient réalisées, en veillant à ce que les droits et l'humanité des personnes qui utilisent des drogues soient pleinement respectés. C'est le minimum auquel tout le monde a droit, et nous ne nous arrêterons pas tant que nous n'aurons pas réussi à élever la barre pour atteindre cet objectif et bien plus encore.



# PRENDRE LE PARTI DE LA RÉDUCTION DES MÉFAITS AU CANADA

**A**u cours de l'année écoulée, les changements de politiques ont continué à menacer les sites de consommation supervisée (SCS) et les programmes d'approvisionnement sécuritaire. Le retour à la criminalisation de l'usage de drogues en public en Colombie-Britannique et le rejet par le gouvernement fédéral de la demande de décriminalisation de Toronto ont été d'autres coups dévastateurs pour les politiques en matière de drogues. Nous savons ce qui se passe lorsque nous tournons le dos aux personnes qui utilisent des drogues : des vies sont perdues et des communautés sont mises en danger.

C'est pourquoi nous avons publié cette année deux rapports abordant spécifiquement ces questions. Le premier, [Innover en situation de crise](#), décrit les mesures juridiques et les politiques à appliquer pour augmenter la prestation d'un approvisionnement sécuritaire par des sites de consommation supervisée. Rédigé en collaboration avec Corey Ranger, infirmier spécialisé dans la réduction des méfaits et ancien membre du conseil d'administration du Réseau juridique, ce document examine les obstacles à l'expansion de l'approvisionnement sécuritaire dans les sites de consommation supervisée et poursuit en expliquant des moyens d'élargir cette initiative vitale. L'autre, intitulé



[Services de consommation supervisée au Canada : La situation a-t-elle évolué?](#), s'appuie sur notre précédent rapport de 2019 sur le sujet et examine l'état actuel des SCS à travers le pays.

**Ensemble, ces deux rapports offrent un aperçu de la situation actuelle de ces deux types d'initiatives de réduction des méfaits au Canada. Ils ont été communiqués à Santé Canada et à d'autres organismes, et nous continuerons à réclamer un meilleur accès aux SCS et à l'approvisionnement sécuritaire, en nous appuyant sur la solidité de nos recherches. Alors que les tendances récentes semblent contraires à toute expansion future, nous continuerons d'utiliser ces documents pour démontrer que nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts en matière de politiques sur les drogues. L'enjeu est trop important pour risquer de revenir en arrière.**

The background of the page is a solid blue color. On the left side, there are several stylized flowers with long, thin stems. The flowers have multiple layers of petals in various colors including pink, purple, yellow, and orange. Some flowers are in full bloom, while others are just buds. There are also several stylized butterflies in similar colors scattered across the page. The overall aesthetic is modern and artistic.

UN NOUVEAU RAPPORT MONTRE  
LA NÉCESSITÉ D'UNE

# RÉDUCTION DES MÉFAITS À FAIBLE BARRIÈRE DANS LES REFUGES

**L**es femmes et les personnes de genres divers qui cherchent à échapper à des relations abusives doivent pouvoir accéder à un refuge, qu'elles utilisent ou non des drogues. Or quels services existent? Comment les politiques en vigueur entravent-elles ou facilitent-elles l'accès aux refuges pour les personnes qui utilisent des drogues? Pour répondre à ces questions, le Réseau juridique a organisé en septembre 2023 une table ronde avec des employées de première ligne, des directrices et des paires intervenantes de refuges pour femmes violentées, de refuges d'urgence et de maisons de transition. Notre objectif était d'en apprendre davantage sur la réduction des méfaits dans ces établissements et sur la manière dont ces organismes à faible barrière et de réduction des méfaits peuvent rester accessibles à toutes les femmes et à toutes les personnes de genres divers qui fuient la violence – y compris celles qui utilisent des drogues.

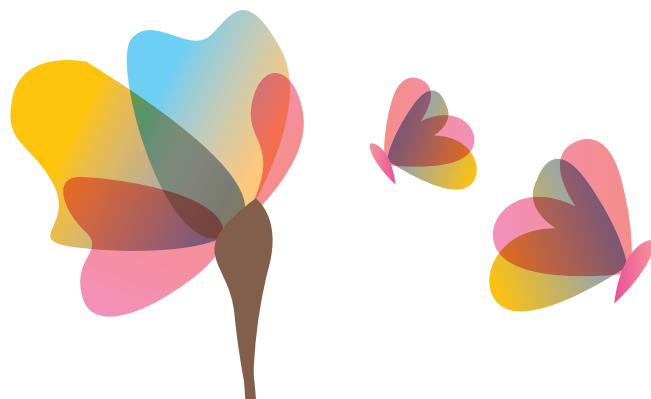


Les conclusions de la table ronde sont présentées dans notre nouveau rapport, [Vers l'accès pour toutes](#), qui présente un aperçu des services actuellement offerts et des obstacles qui persistent. Le rapport résume les informations reçues des participantes à propos de leurs pratiques clés pour permettre un accès digne de ce nom à leurs refuges, notamment :

- 1 **Maintenir l'admission à faible barrière;**
- 2 **Adopter des attentes flexibles et centrées sur les participantes (plutôt que des règles);**
- 3 **Favoriser un environnement de confiance;**
- 4 **Reconnaître les identités croisées des femmes; et**
- 5 **Fournir un soutien complet et exempt de jugements en réduction des méfaits.**

Le rapport et la vidéo qui l'accompagne ont été partagés avec des partenaires et des politicien·nes à l'échelle du pays. Nous travaillerons dorénavant à inciter les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les refuges à maintenir l'élan. Nous nous réjouissons d'avoir créé une ressource qui explique clairement aux responsables des politiques et aux dirigeantes de refuges comment il est possible de soutenir au mieux les femmes et les personnes de genres divers qui utilisent des drogues et qui ont besoin d'un refuge après avoir vécu de la violence fondée sur le genre.

**Nous sommes également très heureux(-ses) d'avoir renforcé nos liens avec les refuges qui proposent ces services de réduction des méfaits à faible barrière. Nous continuerons à inciter de plus en plus de refuges à offrir de tels services, en reconnaissant que l'utilisation de drogues ne devrait jamais faire obstacle à l'obtention d'un refuge pour se mettre en sécurité.**



## LA BALLADODIFFUSION **Pas un crime** TROUVE SON AUDITOIRE



Notre série en baladodiffusion [Pas un crime/Not a Crime](#) a continué à élargir notre rayonnement cette année. Avec des épisodes sur les droits des personnes LGBTQ+ en Europe de l'Est et sur les politiques de réduction des méfaits dans les refuges pour femmes violentées au Canada, ces conversations ont jeté un éclairage personnel sur nos rapports et nos recherches. Des personnes du monde entier — dans quinze pays différents sur quatre continents — les ont écoutés et ont approfondi leurs connaissances sur les droits humains et sur les défis juridiques auxquels sont confrontées les personnes qui utilisent des drogues, les personnes vivant avec le VIH, et bien d'autres encore. En présentant notre travail au moyen d'un autre support — et en faisant parfois entendre des voix différentes — nous l'avons rendu plus accessible, nous avons renforcé son impact et le message s'est rendu encore plus loin.

# MERCI!



## DONATEURS ET DONATRICES

Adrian Guta	Douglas Graydon	Jonathan Glenn Betteridge	Philip Fraser
Allan-John Boulanger	Eric Descoteaux	Justin Noble	Rai Reece
Alison Loat	Eric Hortop	Kathy Anderson	Rebecca Cook
Andrew Beckerman	Eric Mykhalovski	Kaye McKibbin	Richard Elliott
Angela Kaida	Eugene Knapik et Sheila Gregory	Kenneth Menzies	Ron Rosenes
Anne-Marie DiCenso	Gail Steckley	Larry Baxter	Rui Pires
Anonymous	Gerard Yetman	Larry Hughsam	Ruth Carey
Beth Rachlis	Gerard Yetman	Leegay Jagoe	San Patten
Bev Freedman	Gilles Marchildon	Lyba Spring	Sara Strawczynski
Bonnie Cole Arnal	Gloria Epstein	Margaret Frank	Sean Doyle
Bruce Ryder	Glyn Townson	Margaret Millson	Stéphanie Claivaz-Loranger
Casey McKibbin	Gordon Floyd	Maria Pilar Ramirez Garcia	Theodore De Bruyn
Christopher Field	Howard et Patricia Elliott	Marilou Gagnon	Thomas Vernon
Christopher Thomas	Janet et Joseph Butler-McPhee	Martin French	Tiffany O'Donnell
Cynthia Wright	Jean Dussault	Matthew Taylor	Tim McCaskell
David Butler	Jennifer Kilty	Maurice Tomlinson	Todd Sherman
Debbie Rachlis	Joanne Csete	Megan Longley	Vince Chu
Dianne Palles	John et Pat Evans	Michelle Proctor-Simms	Walter Cavaliere
Dionne A. Falconer	John Foster	Nicholas Rice	Wilfred Butler
Dirg Aaab-Richards	John Gutpell	Patricia Holbrow	Young Sun Kim
Dorothy Apedaile		Paul Sutton et Marcus McCann	
Doug Stollery			

## PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS

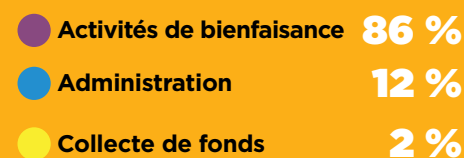
- Agence de la santé publique du Canada
- Broadway Cares/Equity Fights AIDS, Inc.
- Elizabeth Taylor AIDS Foundation
- Emplois d'été Canada
- Femmes et Égalité des genres Canada (FÉGC)
- Fondation canadienne des femmes
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Fonds de relance des services communautaires
- Harm Reduction International
- Impact Fund
- Initiative Investing in Neighbourhoods de la Ville de Toronto
- Levi Strauss Foundation
- M·A·C Cosmetics Canada
- Open Society Foundations
- Programme juridique de partenariats et d'innovation du ministère de la Justice du Canada
- Robert Carr Fund

# APERÇU DES FINANCIER

## RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2024	2023
<b>REVENUS</b>	\$	\$
Subventions	1 372 561	1 501 254
Frais de consultation	438 460	284 560
Dons	152 718	116 963
Intérêt et autres	45 996	27 116
Cotisations	5 640	2 320
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 015 375</b>	<b>1 932 213</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Personnel et honoraires professionnels	1 591 467	1 609 883
Déplacements	147 010	53 273
Loyer et entretien	79 948	75 620
Litiges stratégiques	54 966	40 987
Communications et information	28 538	32 388
Matériel et dépenses de bureau	27 200	23 801
Activités d'intervention terrain	17 892	19 600
Installations et équipement	11 221	6 121
Autre	37 558	34 818
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 995 800</b>	<b>1 896 491</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Désigné	755 863	736 288
Non affecté	138 042	138 042
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>893 905</b>	<b>874 330</b>

## Utilisation de nos fonds :





1240, rue Bay, bureau 600  
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666  
Télécopieur : +1 416 595-0094  
Courriel : [info@hivlegalnetwork.ca](mailto:info@hivlegalnetwork.ca)

**HIVLEGALNETWORK.CA**

